

Les techniciens GP l'ont voulu, la CFE-CGC Orange l'a obtenu

DO RM – IL – Janvier 2023

La CFE-CGC Orange a porté la demande des techniciens GP (Grand Public) d'intégrer le système d'astreinte à l'Unité d'Intervention. Lors de la présentation du projet, la Direction de l'UI excluait les techniciens (TEC) Grand Public du dispositif. **Grâce à notre intervention, nous avons été entendus pour que l'astreinte soit ouverte à tous les TEC CMBL (Chargé de Maintenance Boucle Locale), BL (Boucle locale) et TEC GP des secteurs Nord et Sud sur la base de volontariat.** Le processus d'accompagnement des volontaires a été mis en place, **trois TEC GP intégreront la nouvelle astreinte élargie dès janvier 2023**, trois autres suivront.

» En quoi consiste l'astreinte

En l'absence de la responsable de la DIR (Direction Intervention Réseau), c'est le Directeur de l'UI qui présente le projet en information au CSEE du 26 janvier visant à mettre en place une **astreinte organisée** et conforme aux exigences du groupe Orange. Ceci afin d'**assurer l'exécution des travaux urgents de sécurité dans les meilleures conditions.**

Ainsi, **seuls les techniciens BL et CMBL** doivent intervenir sur les installations de la boucle locale cuivre et fibre afin de les sécuriser en heures ouvrées et en heures non ouvrées. Et ce, dans le respect de la loi et des règles RH en vigueur chez Orange France : amplitude horaire maximale quotidienne, repos hebdomadaire, durée de temps de travail sur une semaine, une astreinte toute les 3 semaines.

Les 2 zones d'astreintes Nord et Sud concernent 14 techniciens de la boucle locale, 7 chargés de maintenance et 5 cadres.



» Les échanges en CSEE

La CFE-CGC Orange a demandé au Directeur de l'UI d'inclure les techniciens multiservices ou GP dans le groupe d'astreinte en opposition avec le dossier où seuls les TEC CMBL et TEC BL pouvaient y prétendre obligatoirement.

Nous avons exprimé les points suivants :

- ✓ - Notre crainte que ce projet valide de fait une certaine pratique, hors règle Orange, d'**astreinte opaque** qui réserve cette activité à un petit groupe restreint de techniciens bénéficiant par ailleurs d'heures supplémentaires non négligeables.

- ✓ - Le manque de transparence des tableaux d'astreintes actuels que nous estimons inéquitables et inefficaces opérationnellement.
- ✓ - La **capacité que les TEC GP Nord et Sud**, du fait de leur formation initiale, puissent **intervenir sur le terrain** pour une mise en sécurité des équipements Orange. Et limiter les risques pour la circulation des piétons et véhicules à leurs abords. **Ecarter les TEC GP du dispositif n'a pas de sens** car 6 techniciens nous ont exprimé leur volontariat. Nous considérons qu'il y a toujours de la place pour ceux qui peuvent effectuer le travail.

Le Directeur de l'UI a entendu notre demande et promet d'étudier la faisabilité pour la présentation du dossier en consultation.

Ainsi, lors de la nouvelle présentation dossier pour le vote, celui-ci a évolué dans le sens de nos revendications. **Les TEC GP disposant des compétences demandées, pourront rentrer dans le tour d'astreinte**, et pour ceux à qui il manquerait des habilitations, un **plan de développement des compétences** spécifiquement adapté aux techniciens volontaires sera construit avec le manager **pour** qu'ils puissent également **rentrer dans l'astreinte**.

La CFE-CGC Orange est satisfaite de cette victoire pour les techniciens GP.

Le bon sens a prévalu avec des avantages incontestables :

- ✓ **Aucun TEC GP volontaire pour l'astreinte ne « reste sur le carreau »** : travail de l'équité dont ont cruellement besoin ces équipes.
- ✓ **- Equipe d'astreinte renforcée**, permettant un meilleur confort de gestion en cas d'absence de dernière minute.
 - Permettre la **conformité aux règles RH**, notamment l'obligation de respecter le rythme des 3 semaines.
 - Une **rétribution numéraire non négligeable** en ces temps difficiles de crise du pouvoir d'achat.

La CFE-CGC Orange sera toujours aux côtés de tous les salariés de la DORM pour défendre leur travail au quotidien et leur fort niveau de compétences.



Vos correspondants

Jean-François Payet	0692 00 45 57
Sylvain Gadiollet	0693 21 55 53
Ingrid Dobarra	0693 21 85 16
Jean-Michel Maillot	0692 07 40 74



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

